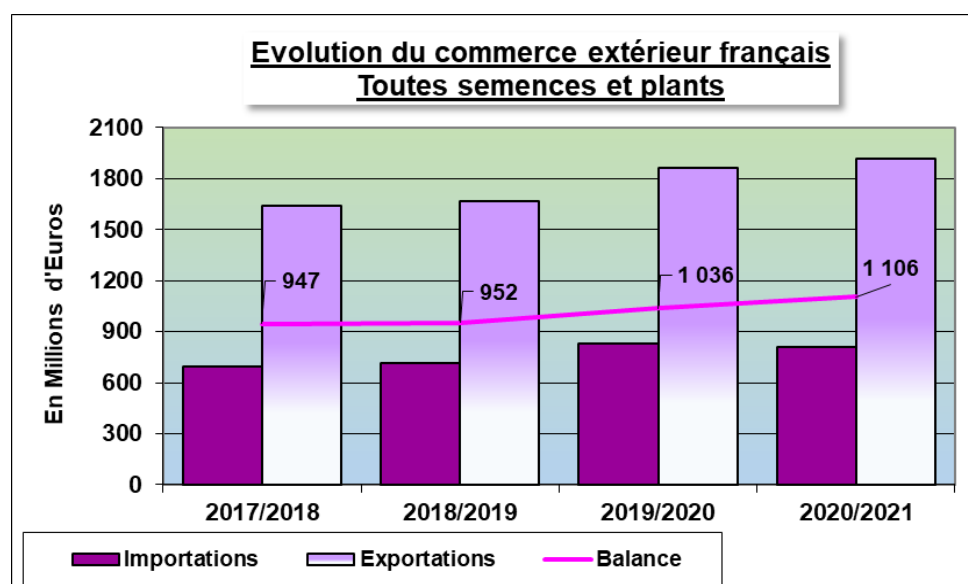


La France, leader mondial des exportations de semences, atteint l'excédent record de 1,106 milliard d'euros !

Malgré une campagne 2020/2021 en période de pandémie de Covid-19, la dynamique de la filière semences s'est maintenue vers de nombreuses destinations. En 2021, la France reste le leader mondial des exportations de semences de grandes cultures devant les USA. Cette filière d'excellence continue ainsi de dégager un solde bénéficiaire, mais surtout d'assurer ainsi la disponibilité et la fourniture de semences et de plants de qualité non seulement en France et en Europe, mais également sur de nombreux pays de la planète.

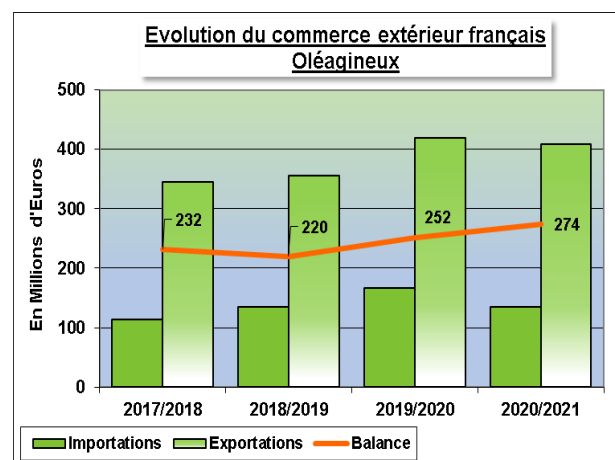
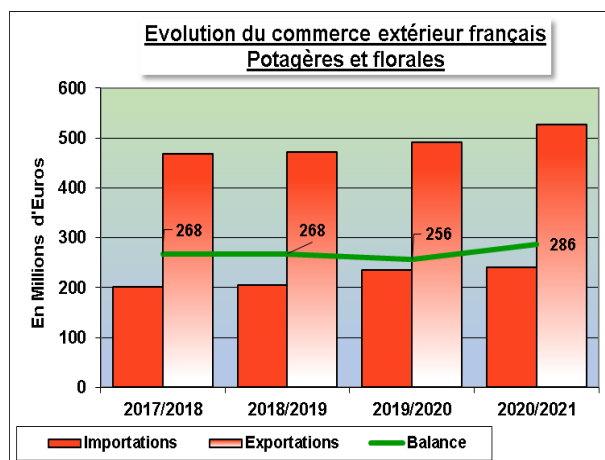
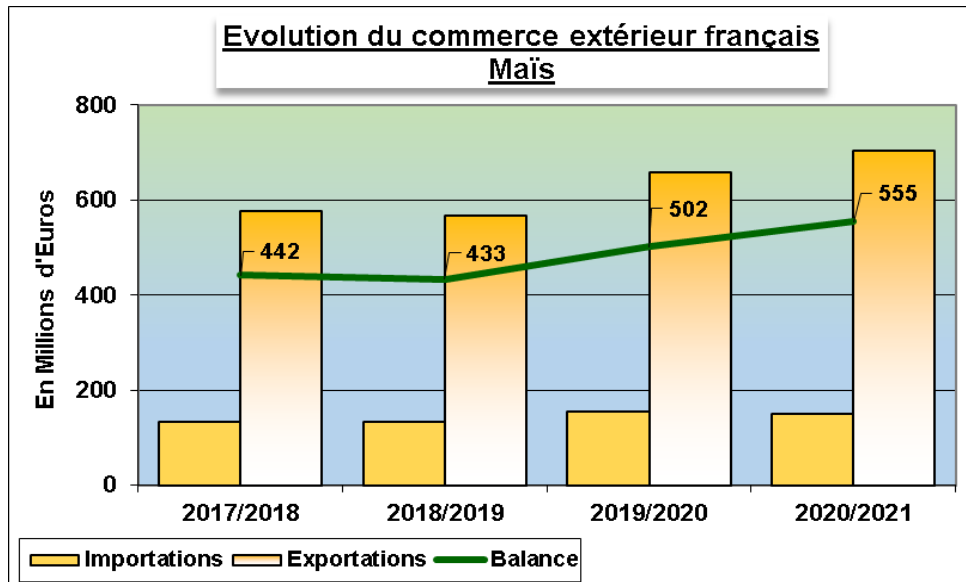
La balance commerciale 2020/2021 du commerce extérieur de la France semences et plants progresse de 6,7 % et atteint le nouveau record de 1,106 M€ sous l'effet conjoint d'une hausse des exportations de 3% et d'un recul des importations de 2 %. La filière semences et plants permet ainsi, indirectement, au commerce extérieur des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, de dégager un solde bénéficiaire de 1 M€.



La croissance de la balance commerciale tirée par les filières maïs-sorgho, potagères et oléagineux

La croissance de la balance commerciale est tirée par la filière maïs-sorgho, qui atteint le nouveau record de 556 M€ grâce à un total exporté également exceptionnel de 712 M€

(+7,5%). Les filières potagères-florales et plantes oléagineuses ne sont pas en reste et affichent des performances remarquables avec des excédents respectifs de 286 M€ (+12%) et 273 M€ (+10%). Les filières betteraves et fourragères voient de nouveau leur déficit s'accroître sous l'effet d'une baisse des exportations de 7 % pour les premières, et d'une augmentation de 12 % des importations pour les secondes. Quant à la filière pomme de terre, la balance commerciale régresse de 12 % à 73 M€ sous l'effet d'un recul des exportations de 10 % à 95 M€ et d'une légère hausse de 1,4 % des importations à 22 M€.

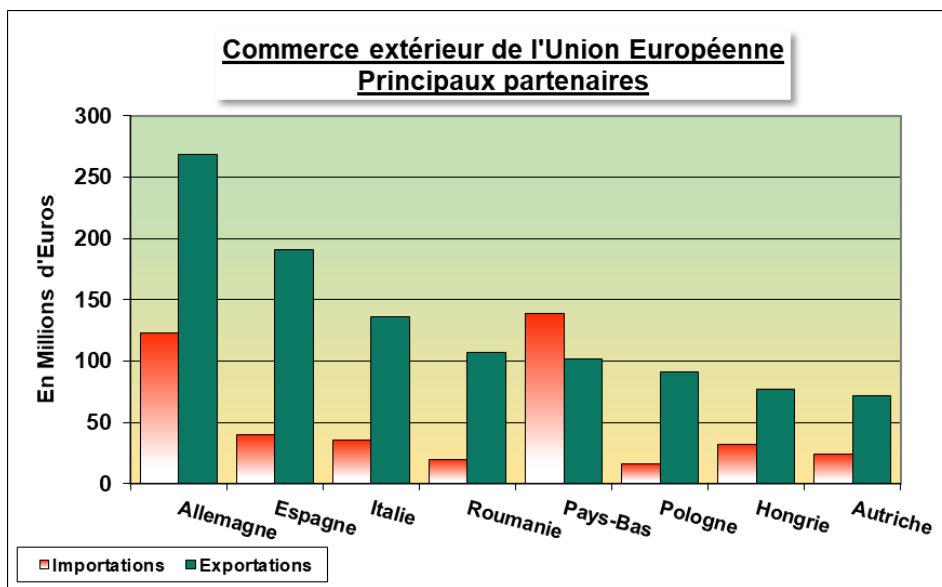


Solde de la balance commerciale avec l'Europe en légère hausse

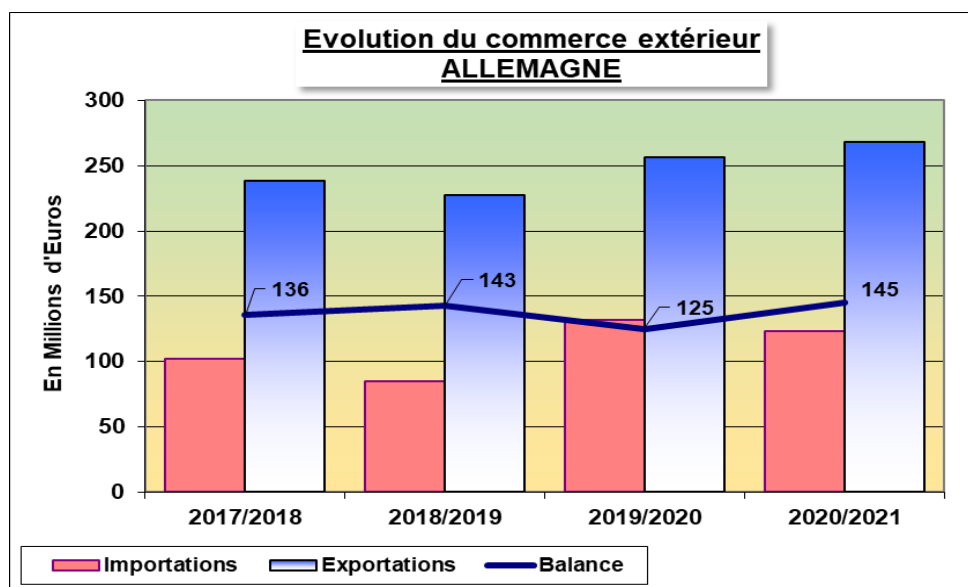
Le solde de la balance commerciale de la France avec ses partenaires européens évolue modérément pour atteindre 752 M€ (+1,2%) sous l'effet d'un léger recul des importations à 578 M€ (-1%), car les exportations restent stables à 1 330 M€.

La part de l'UE sur le total des exportations perd 1,3 points à 69,3 %.

L'Allemagne reste le premier partenaire à l'export avec un total de 268 M€, suivie de l'Espagne (191 M€), l'Italie (137 M€) et la Roumanie (107 M€).



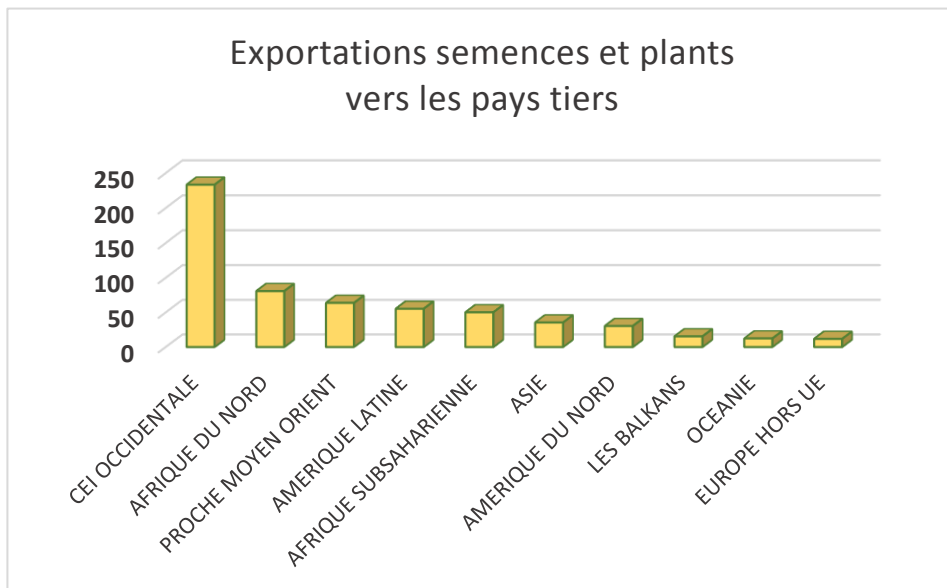
En Allemagne, le solde de la balance commerciale affiche un rebond de 16% à 145 M€ sous l'effet conjugué d'une baisse de 7 % des importations à 123 M€ et d'une progression des exportations de 5 % à 268 M€.



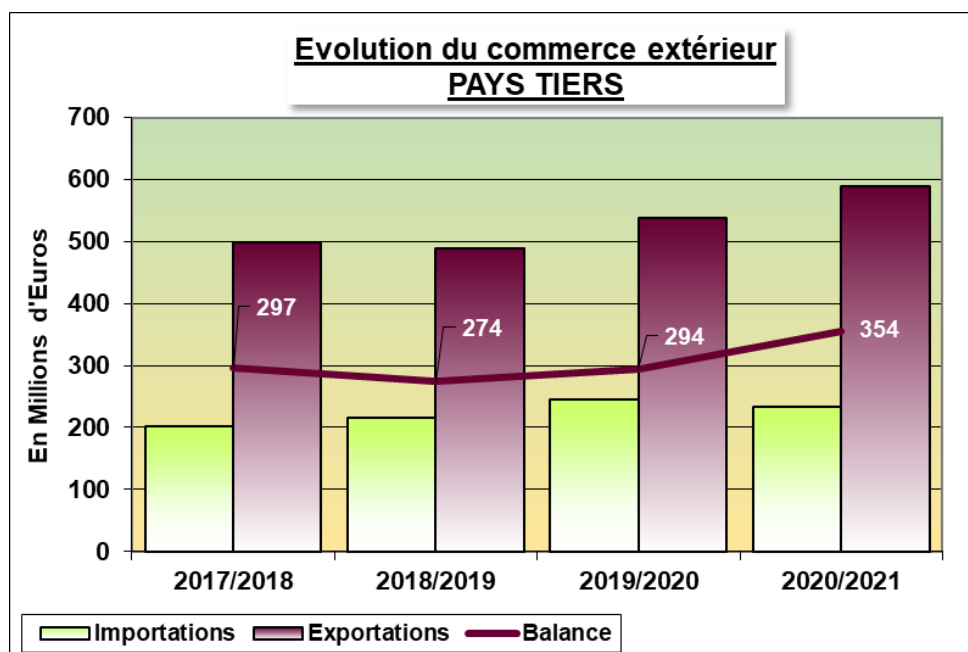
Solde excédentaire des échanges de la France avec les pays tiers

Le solde excédentaire des échanges de la France avec les pays tiers atteint son plus haut niveau à 354 M€ grâce à une progression de 9 % des exportations à 588 M€ face à une baisse de 4,5 % des importations à 234 M€.

La hausse des exportations de 9 % est principalement portée par la CEI Occidentale et l'Amérique du Sud qui affichent une croissance respective de 15 % à 233 M€ et de 58,5 % à 55 M€. A cela s'ajoute une baisse sensible des importations en provenance d'Amérique du Sud et des USA. Vers l'Afrique du Nord, la tendance reste baissière (-8%) pour atteindre 81 M€ alors que vers l'Afrique subsaharienne, les exportations continuent de progresser sensiblement (+13 %) pour atteindre 50 M€. Vers les pays du Proche et Moyen Orient, les exportations régressent de 11 % à 64 M€.



Les potagères et les oléagineux restent les deux premiers groupes d'espèces exportés vers les pays tiers. Les premières progressent de 28,5 % à 208 M€ et les seconds de 6 % à 158 M€. A l'inverse, les plants de pommes de terre et les betteraves accusent une baisse respective de 13 % à 54 M€ et de 26 % à 29 M€.



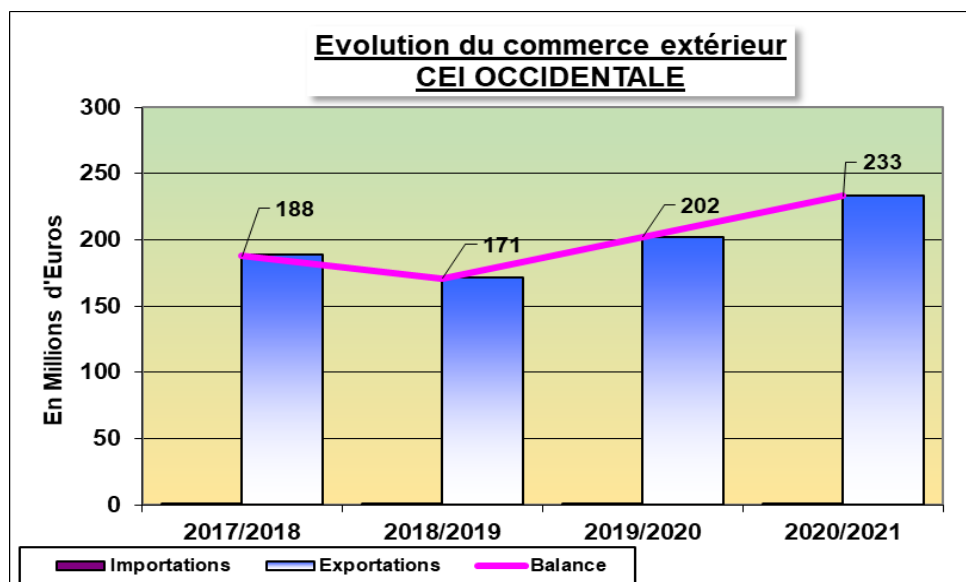
Les pays de la Communauté des Etats Indépendants occidentale : première destination des semences françaises sur les pays tiers

Les pays de la CEI occidentale restent la première destination des semences françaises sur les pays tiers, et ce, en dépit de la complexité des procédures d'importation des pays de la zone, notamment la Russie. En 2020/21, les exportations continuent de suivre un rythme soutenu de progression pour atteindre 233 M€ (+15%), soit une hausse de 21 % en volumes à 31 920 t. Les importations restant marginales, le solde de la balance commerciale progresse de 15 % pour atteindre le niveau record de 233 M€.

La croissance bénéficie à l'ensemble des pays de la zone, mais cette année, elle est portée par l'Ukraine vers laquelle les exportations bondissent de 32 % à 103 M€. Vers la Russie, qui reste la première destination sur la zone, les exportations progressent de 3,5 % à 116 M€. La croissance reste forte vers la Biélorussie (+34 % : 8,7 M€) qui sert de voie de passage vers la Russie. Vers la Moldavie, la croissance des exportations accuse un net ralentissement (+2 % à 5 M€).

En 2020/21 la tendance est principalement portée par le maïs dont la valeur progresse de 54 % à 63 M€ partagés entre la Russie et l'Ukraine, soit 11 260 t (+37 %). Les oléagineux restent le premier groupe d'espèces exporté à hauteur de 136 M€ (+ 10 %), l'équivalent de 15 750 t. Le tournesol y reste, de loin, la première espèce exportée sur la région et progresse de 14 % à 121 M€ et de 19 % en volumes à 13 370 t.

La Russie est le 4^{ème} pays client de la France avec 116 M€ de semences exportées et le premier sur les pays tiers devant l'Ukraine (103 M€) et la Turquie (36 M€).



Avec 1,9 Milliard d'€ sur un chiffre d'Affaires de 3,5 Milliards d'€, l'importance de l'exportation pour la filière a conduit SEMAE, dans le cadre de son projet stratégique, à maintenir une présence forte à l'international compte tenu, à la fois, des enjeux réglementaires, mais également de la présence des semenciers français à l'étranger ainsi que des barrières non tarifaires. L'on note que les exportations sur la Russie et l'Ukraine restent nos premières exportations dans les pays tiers, et l'apport de SEMAE et de l'administration française, dans ces pays complexes, comme dans tous les pays tiers, est nécessaire au quotidien.

Contacts :

François BURGAUD
 Conseiller du Président
 01 42 33 76 94 – francois.burgaud@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de mission médias
Service Communication
01 42 33 88 29 – rosine.depoix@semae.fr

A propos de SEMAE

SEMAE, l'Interprofession des Semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière, soit 48 fédérations et associations professionnelles, 74 entreprises de sélection, 17 900 agriculteurs multiplicateurs, 240 entreprises de production, 69 entreprises de sélection, génère 11 000 emplois directs et son budget est de l'ordre de 44 M€. Elle assure également une mission de service public de la qualité et du contrôle officiel, qui, par ailleurs, effectue des contrôles sanitaires et délivre des passeports privés phytosanitaires. Elle accompagne les acteurs de la filière afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

L'Interprofession, filière d'excellence, est le 1^{er} producteur européen (402 760 ha), le 1^{er} exportateur mondial (1,9 M€) et son chiffre d'affaires s'élève à 3,5 M€.